

CONSTANTINESCO, Léontin-Jean, *Traité de droit comparé, tome 1 : Introduction au droit comparé*, 243p. (2 autres volumes sont à venir).

Ludmila Bovet

Volume 4, Number 1-2, 1973

La sécurité européenne

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/700318ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/700318ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bovet, L. (1973). Review of [CONSTANTINESCO, Léontin-Jean, *Traité de droit comparé, tome 1 : Introduction au droit comparé*, 243p. (2 autres volumes sont à venir).] *Études internationales*, 4(1-2), 214–215. <https://doi.org/10.7202/700318ar>

les réactions des personnes impliquées, est doublé d'un hommage rendu aux qualités d'homme d'État du général de Gaulle qui réussit à mettre fin au conflit déclenché en 1954.

* * *

NOËL, Léon, *Comprendre de Gaulle*, Plon, Paris, 1972, 296 p. + notes, annexes, index.

Une approche différente, mais une même admiration respectueuse se révèlent dans le second ouvrage.

Le diplomate et écrivain Léon Noël fut, dès 1948, un membre actif du RPF (Rassemblement du Peuple Français) et, à ce titre, il eut l'occasion de connaître de très près le général de Gaulle et d'étudier sa psychologie. C'est la somme de ses réflexions qu'il livre ici, examinant les qualités qui l'ont le plus frappé chez cet homme et les illustrant par des exemples nombreux et vivants qui donnent au lecteur l'impression d'un contact personnel avec cette figure déjà légendaire. En traçant le portrait du général, l'auteur réfute également les arguments les plus fréquents de ses détracteurs et réussit à démontrer que ses dons et son action d'homme d'État le situent parmi les hommes les plus exceptionnels que la France ait connus.

TORELLI, Maurice et BAUDOIN, Renée, *Les droits de l'homme et les libertés publiques par les textes*, Les Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1972, 387p.

Rendre accessibles aux étudiants les textes les plus représentatifs qui ont trait aux libertés publiques, tel est le but de ce recueil. L'ordre de présentation est le suivant :

1. Les droits de l'homme sur le plan interne, qui passe en revue le statut des pays européens, puis des pays d'Amérique, d'Afrique et d'Asie.
2. Les droits de l'homme sur le plan international, qui présente les textes relatifs à la reconnaissance conventionnelle des droits de l'homme (sur le plan mondial et régional) puis aux mécanismes de contrôle des droits

de l'homme (contrôle politique et contrôle juridictionnel).

ZARISKI, Raphaël, *Italy, the Politics of Uneven Development*, (Modern comparative politics series), Dryden Press, Illinois, 1972, 360p. + bibliographie, index.

L'Italie est l'une des dix puissances industrielles du monde et cependant le pourcentage de ses travailleurs employés dans l'agriculture est plus élevé que celui d'aucune autre nation du Marché commun ; par ailleurs, si le Nord du pays bénéficie de niveaux de vie égaux à ceux du nord-ouest de l'Europe, le Sud et la Sicile mènent l'existence des pays sous-développés. Le système politique même du pays est resté singulièrement arriéré. Ce sont les différents facteurs de cette situation que l'auteur met en évidence dans cette étude d'ensemble du système politique italien.

* * *

Parmi les publications de la Librairie générale de droit et de jurisprudence (Paris), signalons les titres suivants parus en 1972 :

CONSTANTINESCO, Léontin-Jean, *Traité de droit comparé*, tome 1 : *Introduction au droit comparé*, 243p. (2 autres volumes sont à venir).

L'auteur y apporte son point de vue personnel sur la question controversée de savoir si le droit comparé n'est qu'une simple méthode ou s'il peut être considéré comme une science autonome. Dans le tome 1, il explique d'abord les raisons d'être du droit comparé, puis il dresse un vaste bilan historique de cette discipline depuis le début du siècle passé jusqu'à nos jours, pour enfin exposer sa propre théorie, la théorie des éléments déterminants, qui permet de fonder, à côté de la méthode comparative, la science des droits comparés en tant que discipline autonome.

Le deuxième volume sera consacré à une analyse systématique et approfondie de la méthode comparative et le troisième examinera

les problèmes que pose la science des droits comparés.

COURTEIX, Simone, *Recherche scientifique et relations internationales* (la pratique française), 287p. + bibliographie, annexes (décrets, accords, bilan, organigramme).

Cette étude expose les principales formes de relations internationales entretenues par certains organismes de recherche français – parmi lesquels le CNRS, l'INRA, le COSPAR (Comité de la recherche spatiale), le CERN, l'EURATOM — ainsi que les mécanismes de cette coopération, c'est-à-dire son fonctionnement pratique au niveau de la procédure administrative.

HEYMANN, Arlette, *Les libertés publiques et la guerre d'Algérie*, 315p. + bibliographie.

Une analyse précise des atteintes portées aux libertés publiques françaises durant la guerre d'Algérie, qui s'ouvre par la description du transfert des compétences du pouvoir législatif au pouvoir exécutif et de l'éviction des autorités civiles par les autorités militaires, qui cumulèrent les pouvoirs de police et les pouvoirs juridictionnels. Vient ensuite l'inventaire des méthodes employées pour restreindre les libertés individuelles (arrestations et détentions arbitraires, mesures administratives entravant le cours légal de la justice, mesures répressives à l'égard des populations en Algérie, etc.) et les libertés de la pensée (opinion, presse, réunion, manifestation, liberté syndicale, liberté politique). De cette juridiction exceptionnelle, il subsiste quelques traces dans les lois françaises d'aujourd'hui; de même, des textes législatifs qui sont postérieurs à la guerre ont été inspirés par elle; c'est à l'examen de ces séquelles, que se consacre la conclusion de l'ouvrage.

JACQUE, Jean-Paul, *Éléments pour une théorie de l'acte juridique en droit international public*, 505p. + bibliographie.

Ce vaste travail de synthèse est un premier pas dans l'élaboration d'une théorie, par lequel l'auteur a essayé de dégager des thèmes généraux et d'envisager des possibilités d'évolution. Des références fréquentes à la production juridique des États, des organisations internationales et des Communautés européennes situent la démarche dans la réalité pratique et l'empêchent de tomber dans la pure abstraction théorique. L'analyse méthodique de l'acte juridique se déroule en trois temps qui sont les trois grandes parties de l'ouvrage: définition de la notion d'acte juridique, détermination des actes juridiques internationaux et classification des actes juridiques (acte unilatéral, acte conventionnel, actes mixtes).

LAVALLE, Roberto, *La banque mondiale et ses filiales: aspects juridiques et fonctionnement*, 323p. + annexes, bibliographie, index.

Une étude très fouillée ayant pour objet « le type le plus évolué d'organisation internationale technique opérant à ce jour », qui travaille « à promouvoir la coopération entre nations »: la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et ses deux filiales, la Société financière internationale et l'Association internationale de développement, connues sous le nom de Groupe de la Banque mondiale. La description critique du système juridique très particulier auquel ressortissent ces trois institutions met en évidence leur efficacité exceptionnelle par rapport à celle des autres organisations internationales.

Ludmila BOVET
secrétaire à la rédaction